

## Centraide du Grand Montréal - Pour comprendre l'entente avec la communauté juive

**Claire Richer-Leduc - Michèle Thibodeau-DeGuire**

*Les auteures sont respectivement présidente du conseil et présidente-directrice générale de Centraide du Grand Montréal. Le Québec compte 18 Centraide, tous autonomes.*

La coopération entre Centraide du Grand Montréal et la Fédération CJA illustre le rapprochement qui a permis aux grandes oeuvres de charité de la métropole, autrefois séparées les unes des autres, d'unir leurs forces au bénéfice de la population moins favorisée de leur région. Un peu d'histoire aidera à comprendre cette réussite.

Pendant des décennies, en effet, plusieurs groupes linguistiques ou religieux de Montréal ont pris soin de leurs membres démunis en sollicitant les dons des membres plus à l'aise. Des fédérations caritatives sont ainsi nées au cours du XXe siècle et ont développé d'importantes traditions de solidarité et d'innovation sociale.

Mais à l'époque, les sociétés commerciales qui donnent aussi aux oeuvres trouvent qu'il y a trop de sollicitation et qu'une partie des dons passe inutilement en frais d'organisation. Une première innovation a lieu : des fédérations renoncent à leur souscription particulière pour se joindre à une campagne commune. Elles souhaitent du même coup recueillir davantage d'argent.

Ainsi est née, il y a plus de 30 ans, la Campagne des fédérations du Grand Montréal (la CFGM). Cinq organisations en font partie : The United Red Feather, qui existe depuis 1921, la Federation of Catholic Community Services, créée en 1932, la Fédération des oeuvres de charité canadiennes-françaises, née en 1933, l'Association des oeuvres de santé, formée en 1962, et la Fédération et le Conseil de bien-être de la Rive-Sud, créé en 1965.

Deux organisations s'y associent : la Société canadienne de la Croix-Rouge et The Allied Jewish Community Services of Montreal, mieux connus sous le nom d'AJCS.

Collecte de fonds commune

AJCS ne met alors pas en commun ses services de collecte de fonds. Mais l'organisme renonce à sa campagne générale à Montréal. Il cède à la CFGM la liste de ses propres donateurs dans les entreprises extérieures à la communauté juive ainsi que celle de leurs employés. En retour, AJCS recevra un montant annuel de la CFGM. AJCS doit aussi continuer d'encourager la communauté juive à participer activement à la campagne unifiée. Cette campagne fonctionne. Le maire Jean Drapeau en assume la présidence la première année, en 1968. Les dons recueillis chaque année seront par la suite remis aux organisations participantes selon une répartition préétablie. Mais très tôt, on sent la nécessité d'aller plus loin, d'avoir une planification commune et de réduire encore les coûts. Surtout, d'une communauté à l'autre, les fonds ne sont pas encore répartis selon les besoins. Une deuxième innovation survient donc, en 1974. Les fédérations membres de la CFGM intègrent totalement leurs services de subventions. La distribution des fonds, non plus seulement la cueillette, devient commune.

**Suite...**

## Centraide du Grand Montréal - Pour comprendre l'entente avec la communauté juive (suite)

Les objectifs sont plus ambitieux. Il s'agit de fournir un service «équitable à tous les groupes» du Grand Montréal et de distribuer les fonds «selon les besoins de la population». Centraide est lancé. La Croix-Rouge et AJCS continuent leur association avec le nouvel organisme.

Avenir assuré

Cinq ans plus tard, l'avenir de Centraide paraît assuré. L'organisme, qui réunit des bénévoles des principales communautés linguistiques et religieuses, entend entretenir des liens étroits avec les divers groupes ethniques de Montréal compte tenu de sa mission et de leur propre expérience sociale. L'association avec la communauté juive n'est pas mise en question. On se réjouit, au contraire, que ce groupe ne s'isole pas tout en conservant son identité. (Entre-temps, l'entente avec la Croix-Rouge prendra fin.)

Dans ces années-là, certaines personnes trouvent que l'entente conclue dix ans auparavant avec AJCS devrait peut-être être revue. Finalement, pour l'essentiel, elle sera maintenue en 1979, bien qu'on doive alors convenir que tout le monde ne la comprend pas facilement.

En 1999, une nouvelle entente est conclue avec l'organisation représentative de la communauté juive : la Fédération CJA (FCJA). Cette entente comporte des engagements de coopération et de partage avec Centraide :

- la FCJA doit inciter les membres de la communauté juive à participer activement à la campagne annuelle de Centraide;
- elle incitera de nouvelles entreprises appartenant à des juifs à participer au programme des «dons d'employés» de Centraide et préconisera qu'entreprises et employés donnent conjointement aux deux organisations;
- la FCJA sollicitera seulement des entreprises juives et n'établira de programmes d'employés que dans les établissements publics juifs;
- les organismes communautaires juifs seront incités à faire campagne en faveur de Centraide auprès des membres de leur personnel.

Grâce au progrès de la campagne annuelle du Grand Montréal, la part remise aux oeuvres de la communauté juive a crû en chiffres absolus. Mais le critère retenu depuis repose sur la part de la population juive dans l'ensemble de la population du Grand Montréal. Ce pourcentage (3,4 %) est fixé selon le recensement. Un tel critère reste raisonnable. Il sera ajusté en fonction des plus récentes données de Statistique Canada.

Ce n'est pas le montant donné aux oeuvres juives par Centraide qui est trop élevé, c'est la campagne du Grand Montréal qui n'a pas encore atteint le sommet qu'on espère. Pour qui connaît l'évolution de la philanthropie à Montréal, le résultat de la campagne au sein de la communauté juive a toujours été supérieur à celui de Centraide au sein de la population métropolitaine. Il y a quelques années, le décalage était de quelque dix millions. Il n'est plus que de un million. Mais déjà, des donateurs de la communauté juive contribuent, eux aussi, au succès des campagnes de Centraide. Leurs dons confirment l'engagement de cette communauté envers la grande société montréalaise. La coopération entre Centraide et la FCJA n'est pas une anomalie à corriger, quoiqu'elle pourrait être plus étroite. Mais il serait injuste de minimiser la contribution actuelle et passée de la philanthropie juive au progrès des campagnes du Grand Montréal. Les oeuvres juives n'ont pas seulement fourni des listes de donateurs et des dons.

**Suite...**

## **Centraide du Grand Montréal - Pour comprendre l'entente avec la communauté juive (suite)**

Elles ont aussi partagé avec Centraide un savoir-faire dont l'ensemble de la communauté profite maintenant.

Certains peuvent croire que si la FCJA n'est pas directement soumise au système d'évaluation des organismes financés par Centraide, c'est par suite de privilège ou par refus de normes de financement. Il n'en est rien. La communauté juive s'est donné depuis fort longtemps un système rigoureux de financement et d'évaluation de ses organismes. Cette tradition contribue à sa cohésion et à son identité.

D'autres s'inquiètent, semble-t-il, qu'une partie des dons recueillis par Centraide serve à financer des institutions en Israël. Centraide ne subventionne pas d'organisation internationale ni de projets outre-mer. Les dons qu'on lui confie vont totalement et exclusivement au soutien de services communautaires du Grand Montréal.

Les communautés ethniques, religieuses ou nationales qui y vivent restent libres de contribuer aux activités de leur pays d'origine ou d'autres institutions internationales. Parfois, ces activités susciteront des controverses. Il n'appartient pas à Centraide de s'en mêler.

Au contraire, le génie de Centraide du Grand Montréal a été de créer et de préserver un espace de dialogue et de coopération entre les différents milieux comme entre les diverses communautés de la région. Et de les amener à s'entraider malgré leurs différences ou même leurs conflits.